



Déclaration préalable à la CAPD du 3 juin 2015 au titre du SNUIPP-FSU 90

Nous tenons dans un premier temps à dire notre satisfaction devant l'avancée d'un certain nombre de sujets.

Nous avons apprécié la souplesse dont vos services ont fait preuve lors de la saisie des vœux, en laissant du temps supplémentaire aux collègues concernés par une mesure de carte, en recontactant après la fermeture du serveur, et pour quelques cas après le groupe de travail, les collègues qui présentaient des « anomalies » dans leurs vœux.

Nous avons été agréablement surpris de voir, qu'enfin, le paramétrage du serveur a permis de classer correctement les personnels par barèmes (en cas d'égalité de barème), ce qui n'était pas le cas l'an passé et ce que nous avons dénoncé.

Nous sommes pleinement satisfaits de voir que les droits des personnels sont respectés localement (alors que nationalement le logiciel ne le prend toujours pas en compte) concernant les congés parentaux et leur prise en compte, sous certaines conditions, dans l'AGS. Dans le contexte actuel où les collègues dénoncent un manque de reconnaissance de l'institution, faire vivre des droits qui allient vie de famille et vie professionnelle semble important.

Maintenant, si nous nous plaçons du point de vue des collègues « lambda », ce mouvement est le pire qu'ils aient connu. Le nombre très important de postes bloqués pour des PES grippe complètement la machine des mutations, nous ne pensons pas que les statistiques que vous allez nous livrer ce jour diront le contraire.

Quelques chiffres pour illustrer ce propos : pour les 172 collègues ayant participé au mouvement qui ne pouvaient prétendre à une priorité quelconque, le choix se faisait sur : 32 postes de TR susceptibles d'être vacants ou vacants, 12 postes en école élémentaire, 5 postes en école maternelle, 2 postes en primaire. A l'heure où le CHSCT du département a commencé son travail de terrain avec une 1^{ère} visite d'écoles qui a permis de prendre conscience du mal-être de certains collègues (qui peut s'appliquer à bien d'autres), il est urgent de trouver une solution qui permette aux collègues de voir une issue possible parmi d'autres en obtenant une mutation intra départementale.

Enfin en lien avec notre attachement, sans cesse réaffirmé, à la transparence et l'équité de traitement, nous vous demandons de nous livrer ce jour les raisons, les critères qui vous ont conduit à lever des blocages de postes sur certaines écoles plutôt que d'autres. Dans ce mouvement très limité, nous devons au minimum aux collègues la plus grande transparence sur le choix des postes bloqués ou non, pour que le sentiment de déception que les collègues vont connaître ne se transforme pas en amertume.

Le SNUipp demande toujours une deuxième saisie des vœux pour la deuxième phase.

